



Réunion d'information du groupe-pays Burkina Faso

Lundi 7 mars (14h-15h30, heure de Paris)

En visioconférence

Compte-rendu

Introduction

❖ Virginie Rouquette, Directrice générale de Cités Unies France

- Situation au Sahel préoccupante avec les événements récents et aussi dans ce contexte international dominé par l'actualité en Ukraine
- Une tribune a été signée par près de 40 élus de Cités Unies France afin de voir comment maintenir les relations et soutenir les collectivités territoriales dans l'accompagnement des activités sur le terrain
- Cette tribune a été publiée le 4 mars sur le site internet de Jeune Afrique : <https://www.jeuneafrique.com/1322797/politique/sahel-france-il-faut-poursuivre-les-cooperations-locales-dans-linteret-des-populations/>¹

❖ Bruno Belin, Sénateur et conseiller départemental de la Vienne, Président du groupe-pays Burkina Faso

- Souhait d'organiser cet échange du groupe-pays Burkina Faso en raison des actualités récentes dans le pays
- L'objectif de cet échange est d'informer sur ces évolutions récentes et les retombées sur les relations entre collectivités territoriales.

Echanges avec les représentations diplomatiques

❖ Fulgance Remis Dandjinou, Ambassadeur du Burkina Faso en France

- Situation compliquée en raison du climat d'insécurité
- Le Burkina Faso est en processus de régularisation démocratique depuis plusieurs années, et avait finalement abouti à des élections avec le président Roch Marc Christian Kaboré. Les difficultés sur le plan sécuritaire ont toutefois conduit au coup d'état de janvier 2022.

Bilan

- La moitié des 13 régions du pays sont victimes d'attaques djihadistes, ce qui a entraîné le déplacement de 1 700 000 personnes. 273 communes de relais pour accueillir les personnes déplacées internes (PDI). 3600 structures scolaires fermées d'où la déscolarisation d'un demi-million d'enfants et le chômage de plus de 20 000 enseignants.
- Plus de 2000 morts à la fois civils et militaires

Perspectives :

- Mise en place d'une charte de transition de 3 ans avec un chronogramme précis.

¹ Vous pouvez télécharger la tribune en format pdf sur le site de CUF et la diffuser : <https://cites-unies-france.org/Tribune-les-elues-et-elus-de-Cites-Unies-France-en-appellent-au-maintien-du>

- La première année destinée à la reconquête et la sécurisation du territoire.
- Une deuxième qui prévoit la réinstallation des PDI,
- et une troisième axée sur la mise en place de processus démocratique et le retour à la normale.
- La charte validée le 1^{er} mars et un gouvernement mis en place avec un premier ministre civil. 25 membres au sein de ce gouvernement dont 3 militaires uniquement au niveau de la défense, des transports et de la sécurité intérieure.
- Volonté de la population de retrouver un certain cadre de fonctionnement afin de mettre la nation sur de nouvelles bases et passer cette période difficile.
- Prochaines échéances à discuter avec la CEDEAO mais le relais au niveau des communes est maintenu.

Délégations spéciales :

- Les Délégations spéciales vont être mises en place suite à la suspension des mairies, mais en essayant d'être le plus proche des besoins des populations.
- En raison de problèmes institutionnels et de mise en œuvre de la Charte, le processus a été interrompu. Le gouvernement a été installé le dimanche 6 mars et la première rencontre ministérielle lundi matin, il faut attendre quelques jours pour la mise en place des délégations spéciales. L'idée est que le processus soit inclusif et en mesure de répondre aux attentes et préoccupations de la population.

Zones touchées :

- Centre Nord, Centre-est, Sahel
- La ville de Ouargaye n'est pas touchée mais elle commence à être impactée. Avoir un œil prudent. Donner du temps pour l'installation des délégations spéciales afin d'aborder la question sécuritaire puisque les djihadistes sabotent les forages dans ces zones.

❖ Dominique Delpuech, Premier Conseiller à l'Ambassade de France au Burkina Faso, Laurence Arnoux, Conseillère de coopération et d'action culturelle

- La nomination du gouvernement le week-end dernier va permettre de retrouver une vie politique classique au Burkina Faso.
- Depuis le 24 janvier, les choses ont progressé rapidement. Un nouvel élan et espoir est redonné aux burkinabè. Beaucoup moins de critiques par rapport à cette nouvelle donne politique au regard des fortes attentes sur le plan sécuritaire et de la gouvernance.
- L'ambassade reste très attentive à ce volontarisme du gouvernement de transition. L'équipe attend de rencontrer les nouvelles autorités, plus particulièrement le premier ministre et les ministres et reste positive à l'idée de travailler de concert avec tous les acteurs confondus.

Remarques :

- Volonté de ce nouveau gouvernement de travailler avec les anciens acteurs. Les compétences sont reconnues.
- Les questions de terrorisme ne sont pas résolues ; les nouvelles autorités l'ont bien souligné lors d'une récente communication et il convient de traiter ces questions. Nouveau paradigme qui souligne les attentes élevées vis-à-vis de ce gouvernement.
- L'Ambassade et ses partenaires sont mobilisés dans l'accompagnement des territoires, au delà de Ouagadougou pour déconcentrer l'aide et ravitailler d'autres villes et provinces.
- Urgence est le retour des populations dans leur territoire ou commune d'origine, redonner les espaces aux populations et rétablir la sécurité.

Consignes de l'ambassade de France au Burkina Faso :

- Dans le contexte actuel, tout est dicté par les faits sécuritaires. Pas de consignes particulières à donner pour les déplacements et autres. Toutefois, impossible de travailler dans les zones contrôlées par les djihadistes.

- Ouagadougou n'est pas impactée par la crise, les délégations françaises qui le souhaitent peuvent s'y rendre du moment qu'ils remplissent les conditions.

Visa pour venir en France :

- Pour la question des visas, pas d'interruption au regard des événements récents. Il n'y a que la crise de covid-19 qui avait affecté la circulation des personnes.

Redistribution de l'aide :

- La porte d'entrée est le CONASUR. Cet outil est mis en place par le ministère de la solidarité internationale pour éviter les doublons dans la redistribution de l'aide. Importance de centralisation de l'aide.
- L'ambassade de France appuie le CONASUR dans l'aide aux personnes déplacées interne. Les questions relatives aux souhaits de fournir des aides peuvent être adressées au service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade.

La parole aux participants : quelles nouvelles des partenaires et des coopérations ?

➤ **Mathilde Penard, Chargée des Relations Internationales, Ville d'Annecy**

Préoccupation de la ville de Dori avec qui Annecy est en coopération. Une vraie crainte de leur côté par rapport à la mise en place des délégations qui pourraient retarder les projets en cours. D'expérience, ils avaient noté cette tendance à expédier les affaires courantes. Les interrogations portent sur le processus d'inclusion de la population ou le suivi des projets dans la coopération décentralisée. Pour la coopération Annecy-Dori, nous attendons la mise en place des délégations spéciales pour poursuivre le projet d'irrigation par les eaux grises (dernière phase, mené par l'association Echanges Sahel) et envisager le lancement de nouveaux projets.

➤ **Davina Derain, Directrice Chambéry Solidarité Internationale**

Du côté de Ouahigouya, le préfet mis en place est connu des acteurs et des services, il connaît les actions de coopération et les partenaires sont rassurés de l'arrivée de cette nouvelle personne.

➤ **Sylvain Davila, Chargé de mission Nouvelle aquitaine :**

En coopération avec la Région du plateau central. Cette région est peu affectée par les violences terroristes. Relativement impactée par les déplacés internes mais beaucoup moins que certaines zones. Pas de gouverneur désigné ; les partenaires sont inquiets de la suite du processus de mises en place des délégations spéciales et l'impact sur les affaires courantes. La Nouvelle-Aquitaine joue un rôle de soutien psychologique vis-à-vis de son partenaire. Le format des délégations spéciales impliquera sans doute une adaptation des coopérations décentralisées puisqu'il ne s'agit plus d'échanges entre élus

➤ **Chantal Guyot, Coordonnatrice, Chaponost-Gon Boussougou**

En coopération avec la commune de Gon Boussougou. Zone mise en rouge récemment à cause des problèmes terroristes. En relation quotidienne avec les personnes sur place. Certaines actions notamment sur l'état civil continuent mais certains dossiers plus importants sont en pause. Comité consultatif a été mis en place et permet d'analyser les projets de coopération. Le nouveau préfet ne connaît pas trop la commune mais attend les délégations spéciales.

➤ **Siméon Fongang, Délégué aux relations internationales et coopération décentralisée Châtelleraut :**

Coopération avec la commune de Kaya. Le préfet en place en coordination avec la mairie de Kaya permet à la coopération d'avancer. Le maire transfère les données au préfet sur les affaires courantes. Moins rapide avec le maire mais cela fonctionne pour le moment.

➤ **Jean-Yves Chauveau, Vice-président, Châteauroux**

La commune de Bittou est affectée par les PDI. Interventions ponctuelles de djihadistes dans la région et qui terrorisent la population. Projet triennal avec la commune terminé en intégralité sans intervention de terroristes. Conception d'un nouveau projet avec le MEAE mais en attente de l'installation des délégations spéciales pour la suite.

➤ **Dans la zone de Lena dans la Région des Hauts-Bassin**

Les secrétaires généraux assurent l'intérim. Le fonctionnement est continué puisque le gouverneur a été nommé.

Proposition de projet mutualisé CUF en réponse à l'appel à projets « clé en main » de la DAECT

Projet d'appui à la sécurité alimentaire au Burkina Faso, à destination des collectivités territoriales

- Proposition de projet concerté entre plusieurs collectivités sur la sécurité alimentaire
- L'appel à projet s'adresse aux groupements de collectivités territoriales françaises
- Mutualisation d'au moins 3 collectivités territoriales. Plus d'informations sur les modalités et le règlement de cet appel à projets sur le site de la DAECT :
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/financer-mes-projets-de-cooperation-decentralisee/appel-a-projets-cles-en-main/article/appel-a-projets-programmes-de-cooperation-decentralisee-cles-en-main-2022-2024>
- Cités Unies France avec les collectivités intéressées se préparent à déposer un dossier sur la sécurité alimentaire
- 3 organisations consultées en vue d'établir un partenariat: AFDI, Agrisud International, Afrique Verte.
- *Plus d'informations dans le document Powerpoint joint au compte-rendu*

Contacts :

Lucas Giboin, chargé de mission Sahel, Lgiboin@cites-unies-france.org

Gemima Pierre, stagiaire assistante de mission au service Animation géographique et thématique, g.pierre@cites-unies-france.org